

1 - Constats, enjeux et objectifs

Les constats

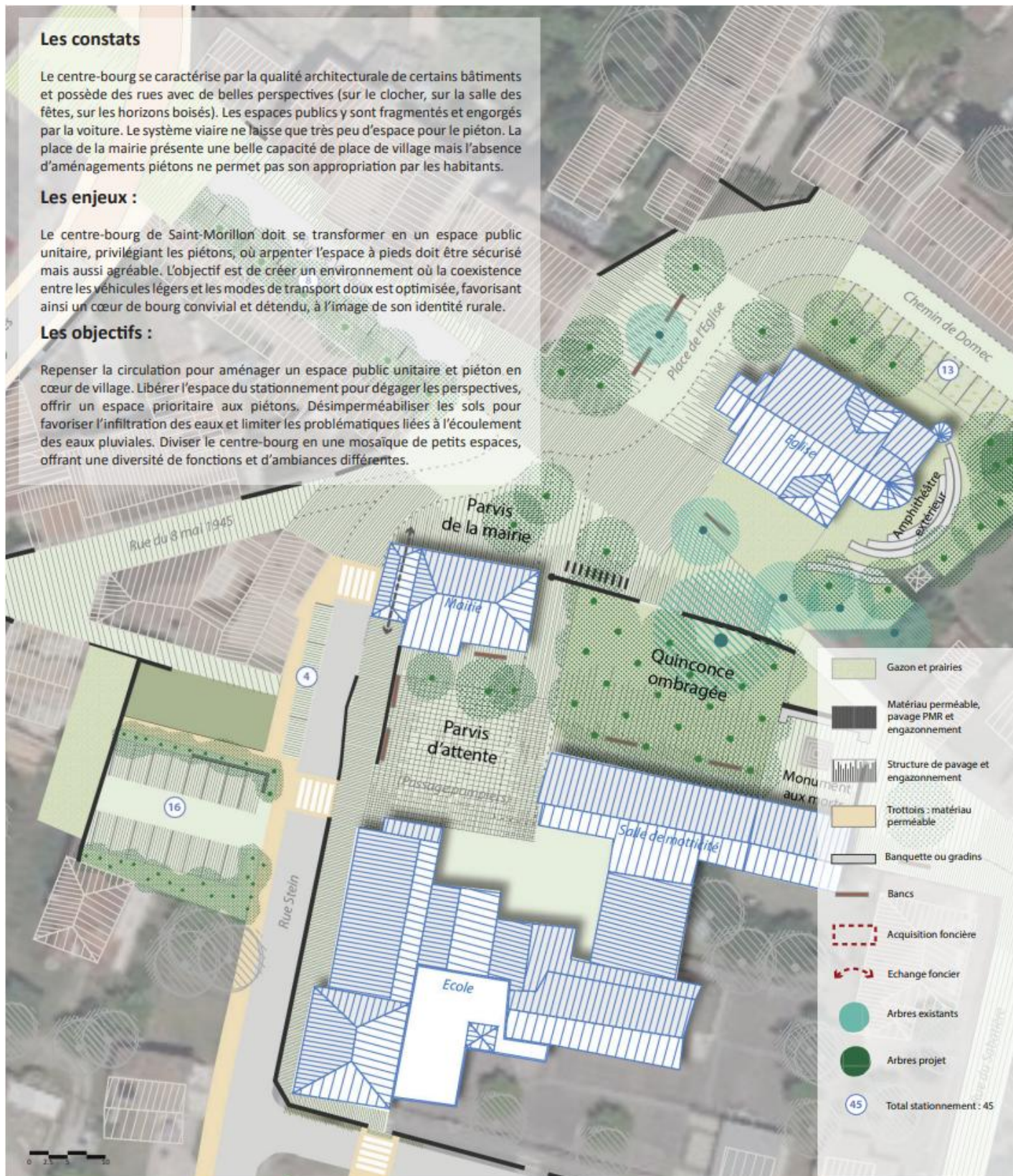
Le centre-bourg se caractérise par la qualité architecturale de certains bâtiments et possède des rues avec de belles perspectives (sur le clocher, sur la salle des fêtes, sur les horizons boisés). Les espaces publics y sont fragmentés et engorgés par la voiture. Le système viarie ne laisse que très peu d'espace pour le piéton. La place de la mairie présente une belle capacité de place de village mais l'absence d'aménagements piétons ne permet pas son appropriation par les habitants.

Les enjeux :

Le centre-bourg de Saint-Morillon doit se transformer en un espace public unitaire, privilégiant les piétons, où arpenter l'espace à pieds doit être sécurisé mais aussi agréable. L'objectif est de créer un environnement où la coexistence entre les véhicules légers et les modes de transport doux est optimisée, favorisant ainsi un cœur de bourg convivial et détendu, à l'image de son identité rurale.

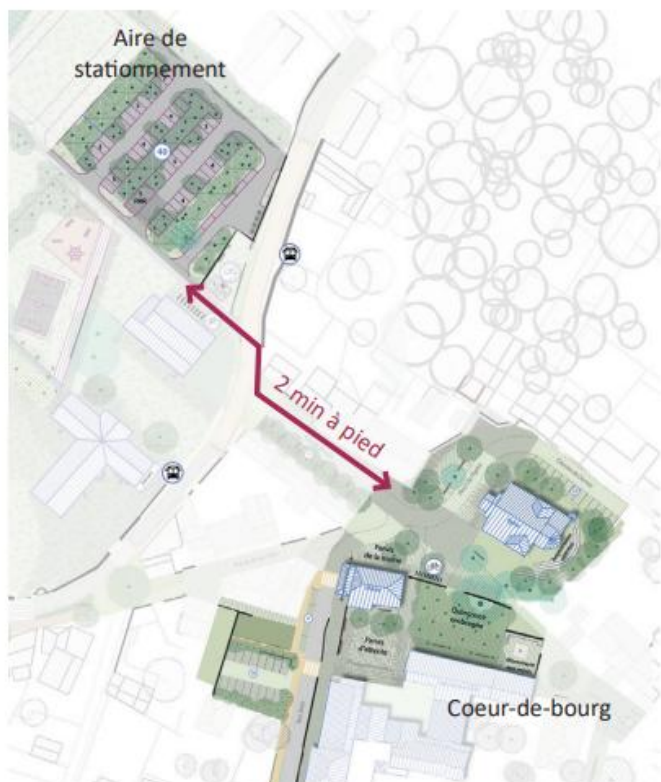
Les objectifs :

Repenser la circulation pour aménager un espace public unitaire et piéton en cœur de village. Libérer l'espace du stationnement pour dégager les perspectives, offrir un espace prioritaire aux piétons. Désimperméabiliser les sols pour favoriser l'infiltration des eaux et limiter les problématiques liées à l'écoulement des eaux pluviales. Diviser le centre-bourg en une mosaïque de petits espaces, offrant une diversité de fonctions et d'ambiances différentes.



- Gazon et prairies
- Matériau perméable, pavage PMR et engazonnement
- Structure de pavage et engazonnement
- Trottoirs : matériau perméable
- Banquette ou gradins
- Bancs
- Acquisition foncière
- Echange foncier
- Arbres existants
- Arbres projet
- 45 Total stationnement : 45

2 - Un cœur de bourg piéton

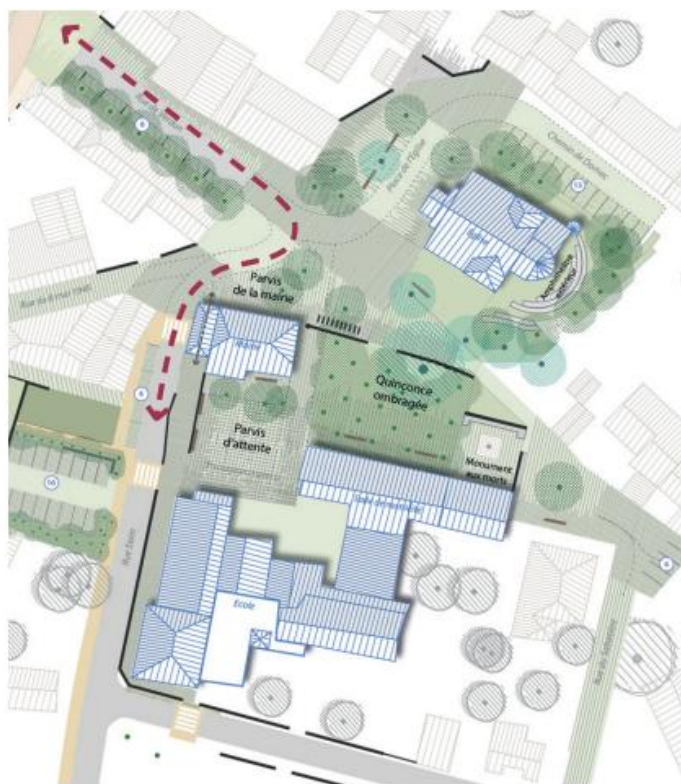


Sortir les véhicules du cœur-de-bourg vient à réorganiser les habitudes des habitants en terme de déplacements. Si une piétonisation totale du centre-bourg est possible, c'est grâce au déploiement de l'aire de naturelle de stationnement du Pré de la Cure (prévu dans la fiche action liée) à seulement 2 minutes à pied du centre.

Le coeur de village piéton réorganise aussi la circulation routière en centre-bourg. Dans ce plan d'action, la rue du Sabotier est neutralisée en rue piétonne (avec impasse sur la partie Sud, pour permettre aux riverains d'accéder à leur habitation). La piste cyclable passe par la rue du 8 mai 1945 et le chemin de Domec (pour rejoindre le chemin des sables). La circulation routière se fait entre la rue de Verdun et la rue de Stein ou le chemin de Domec, aménagé en chaussidou. Dans ce cas de figure où les véhicules longs passent de la rue Stein à la rue de Verdun, leur giration sera possible en longeant le parvis de la mairie par le devant (voir schéma en bas à gauche de la page). Cette organisation permet de libérer un coeur-de-bourg piéton entre la place de l'Eglise et le parvis de la mairie, qui sécurise les trajets à pied au sein du bourg.



Schéma de circulation des vélos



Axe de circulation des véhicules longs



3 - Un espace vert et perméable



Monbahus, Place de l'Eglise (47)



Monbahus, Place de l'Eglise (47)



Le Temple-Sur-Lot, Place de l'Eglise (47)



Allemans-du-Dropt (47)

La requalification du cœur-de-bourg a pour vocation de s'inscrire dans la transition écologique. Pour ce faire, les sols sont transformés en surfaces perméables, permettant ainsi l'infiltration des eaux vers les nappes phréatiques. Cela contribue à une meilleure gestion des eaux pluviales et des problématiques liées à leur écoulement. Le cœur-de-bourg devient une place verte qui vient renforcer l'identité rurale de Saint-Morillon.

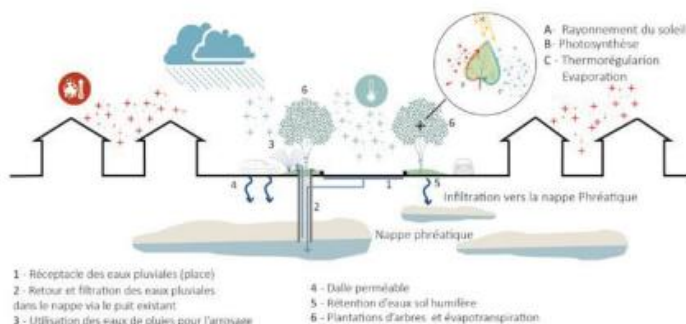
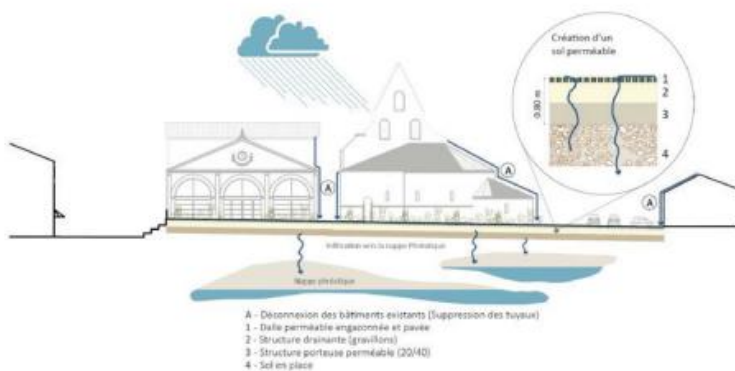
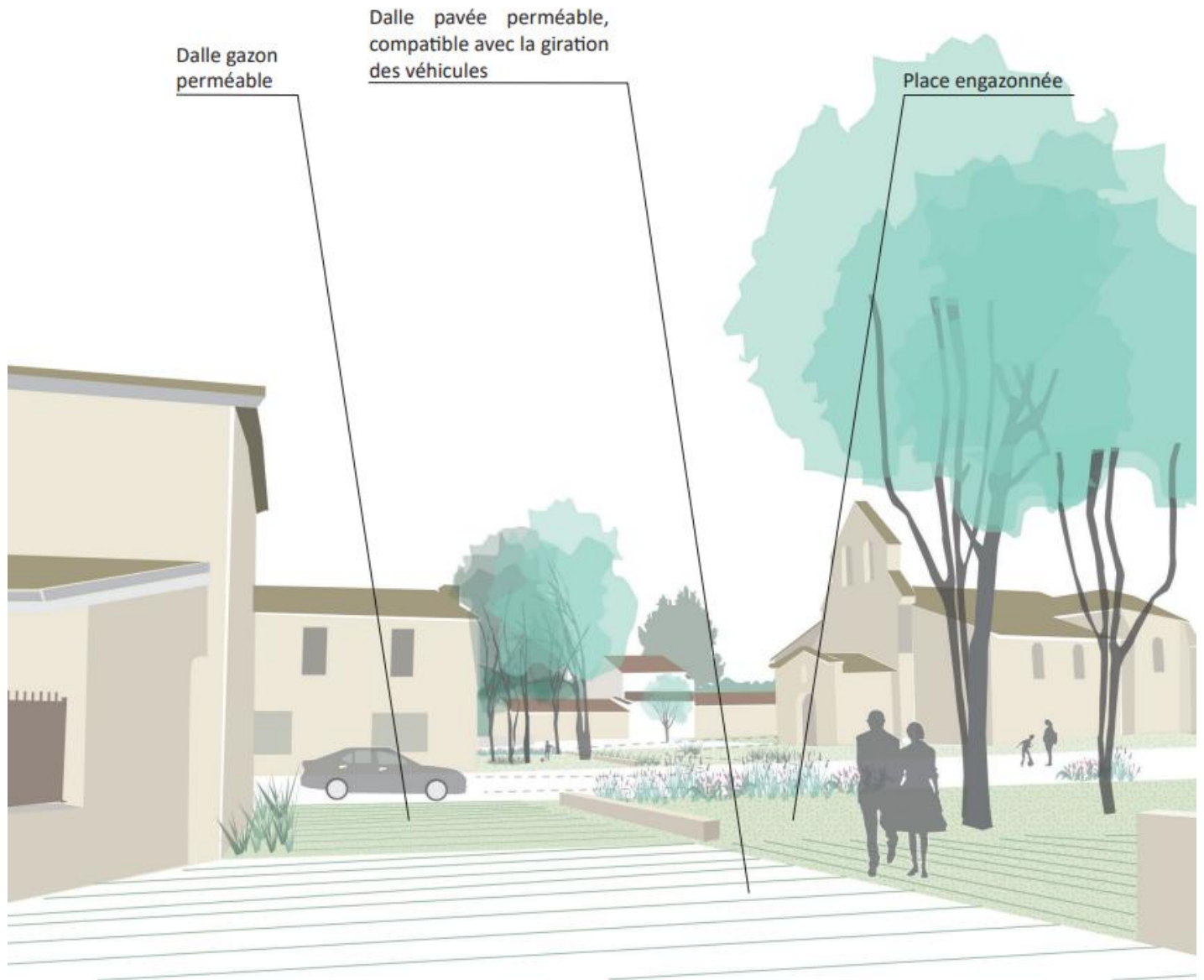


Schéma du cycle de l'eau dans un espace perméable



Palette de matériaux

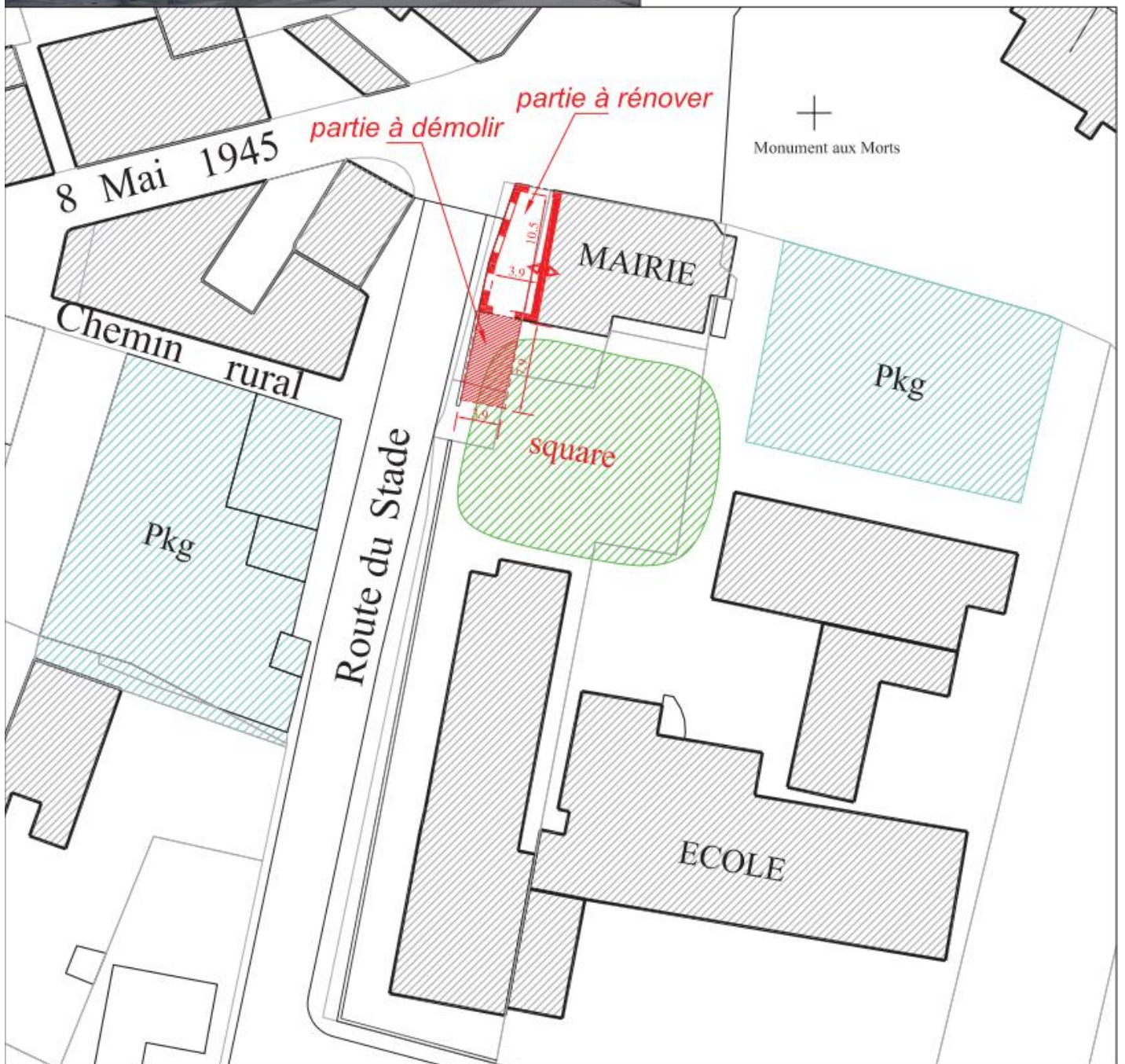
4 - Croquis d'ambiance



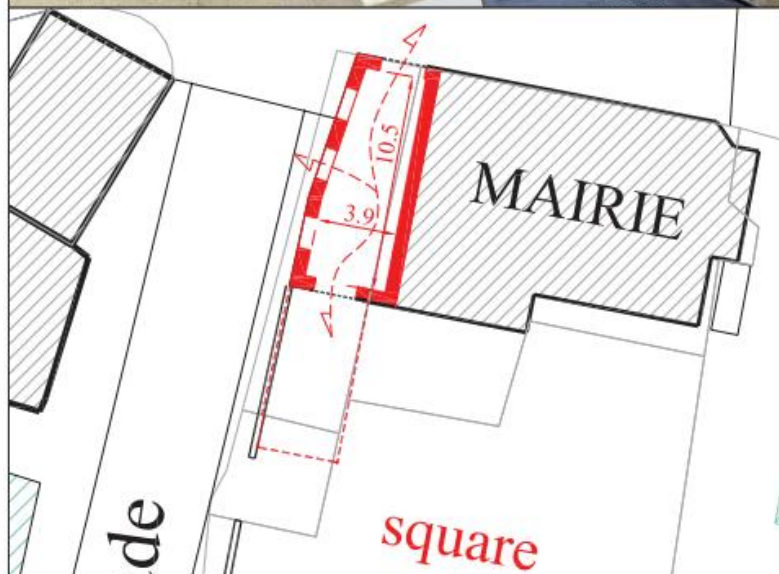
5a - Passage Prieto



ANCIENNE MAISON PRIETO



5b - Passage Prieto



L'ancienne maison « Prieto » est un bâtiment constitué de 2 corps de bâtiment continus et alignés le long de la route du stade. Sans grand intérêt architectural, son implantation a le mérite de structurer l'angle bâti de la place.

La partie avant, la plus ancienne et la plus intéressante, est couverte de 4 pans de toiture.

La partie arrière, rajoutée ultérieurement, présente un volume couvert par 2 pans de toiture, et dessine côté rue une façade plus quelconque.

L'état de conservation de l'ensemble est assez dégradé, et l'étroitesse du bâti laisse peu de possibilités d'aménagement pour un logement décent ou pour une nouvelle implantation commerciale.

Le projet prévoit :

- La démolition du corps bâti arrière, dégagant un espace libre et planté sur le côté de l'école ;
- Le curetage et le percement en façade du RDC du corps bâti avant, pour créer un préau ouvert et couvert, reliant la place de la mairie aux abords de l'école ;
- La rénovation de l'étage du corps bâti avant, créant une extension de l'étage de la mairie, par la création d'une porte reliant la salle du conseil.